



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## emploi et activité

Question écrite n° 73535

### Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le Premier ministre sur la communication relative aux investissements de l'État dans les territoires et sur l'information apportée aux Français. Les investissements civils de l'État concernent principalement le patrimoine culturel et universitaire, les bâtiments administratifs, les établissements pénitentiaires et les équipements, notamment en faveur de la police et de la gendarmerie ainsi que la réalisation d'infrastructures routières et ferroviaires et les ouvrages d'art. Ces investissements ne sont pas toujours assez valorisés auprès des Français. Des panneaux de chantiers permettent de communiquer sur les sommes engagées et le cas échéant sur les cofinancements mais ils s'avèrent souvent peu lisibles et ne restent en place que durant la période des travaux. À titre d'exemple, l'État prend en charge en totalité la restauration partielle de la cathédrale Saint André à Bordeaux, ce qui représente un investissement de 2,265 millions d'euros. Un panneau permet de présenter la teneur des travaux, leur montant et leur financement mais cette information est insuffisamment lisible et peu consultée, de telle manière que la majorité des Bordelais, comme des touristes qui visitent l'édifice, n'en ont pas connaissance. Elle lui demande donc, particulièrement dans la période actuelle où la présence de la République doit être à chaque occasion rendue tangible pour les citoyens et où d'autre part certains s'interrogent sur le sens de l'impôt, quelles mesures il compte prendre pour une meilleure mise en valeur de l'investissement national.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Delaunay](#)

**Circonscription :** Gironde (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73535

**Rubrique :** Bâtiment et travaux publics

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 février 2015](#), page 810

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)